

« Discriminations territoriales » : usages et enjeux de la notion

Colloque international

Institut d'Urbanisme de Paris (Créteil) – 10 et 11 juin 2013

soutenu par l'ARDIS (Alliance de Recherche sur les Discriminations, GIS de la région Ile-de-France)

Comité d'organisation : Claire Hancock, Christine Lelévrier, Fabrice Ripoll (UPEC, Lab'Urba) et Serge Weber (UPEMLV, LVMT)

Comité scientifique :

- Patrick Simon, INED
- Yannick L'Horty, ERUDITE, UPEMLV
- Sylvie Tissot, CSU-CRESPPA, Paris-8
- Sylvie Fol, Géo-Cités, Paris-1
- Valérie Sala Pala, TRIANGLE, Saint-Etienne
- Stefan Kipfer, York University, Toronto
- Mustafa Dikeç, Royal Holloway College, Londres

En 2009, la commune de La Courneuve a saisi la HALDE au sujet de la « discrimination territoriale » dont elle aurait fait l'objet et en avril 2011, la HALDE lui a donné raison en recommandant que « les discriminations liées au lieu de résidence soient inscrites dans la liste ». Mais la notion de « discriminations territoriales » semble être mobilisée d'au moins deux façons différentes, qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre : d'une part, pour déplorer la mauvaise desserte ou la sous-dotation relative en services publics de certaines communes ; d'autre part, pour renvoyer au stigmate que peut représenter, pour certaines personnes, le fait d'habiter de telles communes, qui peut avoir pour elles des effets négatifs sur le marché du travail¹.

Comment penser le développement actuel de l'utilisation du terme « discriminations », et pourquoi l'importation de ce vocabulaire dans la réflexion sur la ville et les territoires ? Il nous semble important de démêler ce qui relève des « territoires », c'est-à-dire des lieux de résidence des personnes concernées, et ce qui relève de leurs autres caractéristiques ou propriétés sociales, ce qui relève de disparités dans la présence des services publics et entreprises et ce qui relève de mécanismes de discrimination à l'encontre des habitants, sans omettre la façon dont les deux aspects s'alimentent mutuellement. Il nous semble intéressant aussi d'analyser les façons dont on mobilise aujourd'hui le vocabulaire de la « discrimination », les raisons de mobiliser ce vocabulaire et pas un autre, et en quoi celui-ci se distingue d'autres catégories d'analyse comme « ségrégation », « inégalités » ou encore « injustice ».

Quels sens et quels effets a la « territorialisation » de problèmes qui relèvent de dynamiques sociales inégalitaires à l'œuvre dans l'ensemble de la société, et dont on ne peut rendre responsables les endroits où ils se manifestent ? Quel lien avec la territorialisation des politiques publiques, qu'on constate aussi bien ailleurs dans l'Union Européenne qu'Outre-Atlantique, et quels liens entre cette territorialisation et des logiques de stigmatisation ?

On peut penser que les découpages spatiaux des politiques publiques, tels que ceux de la « Politique de la Ville », fonctionnent à la fois comme des euphémismes pour les

¹ Plus récemment encore, l'association d'élus Ville et banlieue a appelé les candidats à la présidentielle à subventionner non pas l'emploi *dans* les banlieues par le biais des Zones Franches Urbaines, mais l'emploi *des* banlieusards issus de zones sensibles, et ce où qu'ils soient employés, mettant en cause le traitement de problèmes économiques ou sociaux par le « territoire ».

concentrations de populations dites « issues de l'immigration », et comme des facteurs de stigmatisation de ces espaces et leurs habitants, ou tout au moins certains d'entre eux (Tanter et Toubon, 1999, Kirszbaum, 2004, Tissot, 2007, Dikeç, 2007). Le « territoire » ou l'appartenance spatiale réelle ou supposée, choisie ou assignée, sont-ils simplement des masques utiles, car socialement plus acceptables, à d'autres formes de discrimination, ethno-raciales, religieuses ou de genre, en même temps qu'aux inégalités socio-économiques ? Quel rôle peut jouer l'appartenance à certains types d'espaces dans les processus de discrimination, désormais mieux cernés en France grâce à l'enquête TeO menée conjointement par l'INED et l'INSEE ? La notion de « discrimination territoriale » amène à réfléchir sur un mode de pensée et de formulation des politiques publiques qui priviliege l'entrée par l'espace, désigne « le quartier » plutôt que la population comme rencontrant des difficultés spécifiques. Critiquer ces catégories territoriales n'est pas abandonner l'analyse de toute *dimension spatiale* des inégalités ou discriminations (Ripoll, Veschambre, 2005).

L'objectif de ces journées sera double ; il s'agit à la fois de contribuer au développement d'une réflexion scientifique de fond sur la question des « discriminations territoriales », et d'engager avec les acteurs territoriaux un dialogue sur leur usage de la notion de discrimination. Ce dialogue pourra déboucher sur une évaluation conjointe de la pertinence des politiques de « discrimination positive » ciblant des quartiers de leurs communes, et on pourra se demander notamment dans quelle mesure la mixité sociale, réponse politique à la concentration, contribue à de la discrimination territoriale positive ou négative.

La question majeure qui se pose pour la recherche est la suivante : comment problématiser et conceptualiser le lien entre discrimination et espace, ou, en d'autres termes, quelle est la dimension spatiale de la discrimination ?

Pour apporter des éléments de réponse, il faudra poser la question des **liens entre ségrégation, inégalités sociales et discriminations**. Peut-on aujourd'hui identifier des « effets de quartier » accentuant les inégalités sociales (Galster, 2007, Friedrichs, 2002, Sari, 2012) ou une discrimination par l'adresse (Wacquant, 2007) ? Il conviendra sans doute aussi de réinterroger les **politiques publiques territorialisées**, à différentes échelles : sans revenir une fois encore sur la Politique de la Ville, ses modalités et effets, on pourra interroger son avatar le plus récent, celui de la rénovation urbaine et des actions menées par l'ANRU. Est-on en présence de ce que le géographe David Harvey a qualifié de « spatial fix », ou ce que certains sociologues appellent les « waterbed effects » (Kleinhans, 2004) c'est-à-dire d'une fuite en avant qui cherche à résoudre les problèmes sociaux et économiques en les déplaçant ? On pourra également s'intéresser aux **stratégies d'autres acteurs**, bailleurs sociaux, associations, etc. : parfois concertées avec les collectivités, parfois plus autonomes, les stratégies d'attribution des logements sociaux (déjà questionnées dans le rapport de 2000-2001 du Groupe d'Etude et de Lutte contre les Discriminations) participent à une spatialisation des problématiques sociales, parfois dans le but avoué ou non de « contenir » sur un nombre limité de bâtiments ou une partie de quartier certains types de population (Sala-Pala, 2010), ou à des effets pervers de la mixité (Tissot, 2007). Au-delà, on pourra se demander quels sont les cadres théoriques les plus pertinents pour penser ces questions, mais aussi interroger le **rôle des chercheurs** eux-mêmes dans la production et l'étiquetage des phénomènes, dans une perspective réflexive.

La sélection des propositions de communication se fera en fonction de leur contribution à la problématique principale du colloque, c'est-à-dire les usages et enjeux de la notion de « discrimination territoriale ». Les contributions apportant des éclairages comparatifs à partir de cas étrangers seront les bienvenues. Il est aussi prévu d'associer au colloque des élus, chargés de mission, acteurs associatifs et membres des régies de quartiers de communes comportant des ZUS. On espère que l'ouverture de ce dialogue, qui existe souvent

ponctuellement, pourra être suivi de rencontres régulières permettant échanges d'expériences et partages de savoir faire.

Calendrier

Les propositions de communication (1 page maximum) doivent nous parvenir **avant le 20 décembre 2012** à cette adresse : hancock@u-pec.fr

Le comité scientifique se réunira en janvier 2013 et les réponses seront communiquées au cours du mois de février.

Les personnes retenues pour présenter une communication devront adresser aux organisateurs un texte de 15 000 à 20 000 signes (un document de travail et non un texte finalisé) pour le début du mois de mai 2013.

Bibliographie

- BACQUE M-H., SINTOMER Y., REY H., 2005, *Gestion urbaine de proximité et démocratie participative*, La Découverte, Paris.
- DIKEC M., 2007, *Badlands of the Republic. Space, Politics and Urban Policy*, Oxford, Blackwell.
- FITOUESSI J-P., LAURENT E., MAURICE J., 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, rapport du CAE, La documentation française, Paris.
- FRIEDRICHES J., 2002, "Response: contrasting U.S. and European findings on poverty neighbourhoods", *Housing Studies*, 17 (1), 101-106.
- GALSTER G. (2007), "Should policy makers strive for neighbourhood social mix? An analysis of the Western European evidence base", *Housing studies*, 22, 523-545.
- KLEINHANS R., 2004, "Social implications of housing diversification in urban renewal", *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 19 (4), 367-390.
- KIPFER S., 2012, "Ghetto or not ghetto, telle n'est pas la seule question. Quelques remarques sur la "race", l'espace et l'Etat à Paris", pp. 125-146 in F. Boggio Ewanjé-Epée, S. Maglian-Belkacem (coord.) *Race et capitalisme*, Paris, Syllepse.
- KIRSZBAUM T., 2004, « Discours et pratiques de l'intégration des immigrés. La période des Grands Projets de Ville », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°97, pp. 51-59.
- LELEVRIER C., 2008, « Pratiques de logeurs ; de la mixité au processus de regroupements », dans M-C. Jaillet, E. Perrin, F. Ménard (dir.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine et mixité*, Actes du séminaire « mixité » de 2004, coll. recherches, PUCA, pp. 233-248.
- LELEVRIER, C., 2010, « Du développement social à la rénovation urbaine : ruptures ou ajustements dans les politiques de la ville ? », *Fors-recherche sociale*, pp. 51-69.
- LELEVRIER C., 2010, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et Sociétés*, 140-141, n°1-2, pp. 59-74.
- RIPOLL F., VESCHAMBRE V., 2005, « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité" et le "capital spatial" », dans S. Arlaud, Y. Jean, D. Royoux (dir.), *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, pp. 467-483.
- SALA PALA V., 2010, « Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel ? », *Regards Sociologiques*, 39, 31-47
- SARI F., 2012, "Analysis of neighbourhood effects and work behaviour: evidence from Paris", *Housing Studies*, vol. 27 (1).
- TISSOT, S., 2005, "Une "discrimination informelle". Usage du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM", pp. 54-69 in *Actes de la recherche en sciences sociales* 4/159
- TISSOT S., POUPEAU F., 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n°159 : « Politique des espaces urbains, penser, classer, administrer la pauvreté (1) », pp. 4-9.
- TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.

- TANTER A., TOUBON J-C., 1999, « Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnicisation des opérations de réhabilitation », *Sociétés contemporaines*, n°33-34, pp. 59-86.
- WACQUANT, L., 2007, *Parias Urbains. Ghetto, banlieues, Etat. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte